



**CENTRE NATIONAL
POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT
C. N. D. S.**

N° projet

Réservé à l'administration

SUBVENTION D'EQUIPEMENT SPORTIF

DOSSIER DE DEMANDE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'EQUIPEMENT	
Commune (<i>Lieu d'implantation de l'équipement</i>)	
Région	
Département	
N° du Département	

1-IDENTIFICATION DU PORTEUR DU PROJET	
Date de délibération correspondant au projet	
Nom du porteur de projet	
Adresse du porteur de projet (à laquelle doivent être adressées les correspondances)	
Statut du porteur de projet	

2- LOCALISATION PRECISE DE L'EQUIPEMENT PROJETE	
(ADRESSE)	

3- DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'OPERATION	

4- SITUATION JURIDIQUE DU TERRAIN OU DES BATIMENTS CONCERNES			
Le porteur de projet est-il propriétaire du terrain ou des bâtiments ?			O/N
Si <u>non</u> , titre d'occupation :	nature	Durée	

5- CRITERE D'ELIGIBILITE	
Intérêt dépasse le strict niveau local	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	
Développement de la pratique sportive dans un quartier sensible -ZUS	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	
Organisation de compétitions (niveau au moins départemental)	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	
Filières de haut niveau (Pôle France ou pôle Espoirs)	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	
Contrats Etat-collectivités territoriales	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	
Organisation d'un événement sportif international	O/N
Si oui <i>Commentaire</i>	

IMPORTANT : toute demande de subvention d'équipement doit répondre au moins à l'un des critères d'éligibilité (cf. annexe ci-jointe)

6-UTILISATION DE L'EQUIPEMENT (ASSOCIATIONS, SCOLAIRES ETC.)

B. INFORMATIONS FINANCIERES

L'OPERATION RELEVE D'UNE PROCEDURE DE SUBVENTION SPECIFIQUE

Mise en accessibilité des équipements sportifs existants	O/N	O
Remise en état des équipements sportifs sinistrés	O/N	N
Rénovation des équipements sportifs outre-mer	O/N	N
Financement d'études préalables pour opération contractualisée ou relevant du PNDS	O/N	N

1-COUT TOTAL DE L'OPERATION

(H.T. pour les collectivités locales, T.T.C. pour les associations)

Montant

2-MONTANT SUBVENTIONNABLE DE L'OPERATION

(H.T. pour les collectivités locales, T.T.C. pour les associations)

Nature des travaux pris en compte :

*Travaux de construction ou de rénovation

Montant

€

*Dont travaux de mise en accessibilité

Montant

N.B. : ne concerne que les projets de rénovation. S'il s'agit d'un projet de construction : l'accessibilité aux personnes handicapées doit être prévue dès la conception.

3-PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

(fournir une copie des décisions attributives de subventions déjà intervenues)

*Participation du conseil régional

Montant

€

*Participation du conseil général

Montant

€

*Autres concours (fonds européens, fédération etc)

Montant

€

*Participation du porteur de projet

au minimum 20% du coût total

Montant

* **Participation attendue du CNDS**

< ou = à 20% du montant subventionnable sauf dérogation

- Hors travaux de mise en accessibilité

Montant

€

- Au titre des travaux de mise en accessibilité

Montant

N.B. : Ne concerne que les projets de rénovation

C. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'EQUIPEMENT

L'OPERATION CONCERNE

a. Une installation sportive nouvelle	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, se reporter à la <u>fiche création d'installation</u>, pour cela il convient de prendre contact avec la <u>Direction Départementale de la jeunesse et des sports</u>, afin de compléter les <u>Caractéristiques Physiques et Sportives de l'installation projetée</u></i>		
b. Une installation sportive existante	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, indiquer le numéro de l'installation RES :</i>	Numéro Installation RES	<input type="text"/>

IDENTIFICATION DES EQUIPEMENTS CONCERNES PAR LES TRAVAUX

Création d'un ou plusieurs équipements sportifs au sein de l'installation	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, se reporter à la <u>fiche création d'équipement</u>, pour cela il convient de prendre contact avec la <u>Direction Départementale de la jeunesse et des sports</u> afin de compléter les <u>Caractéristiques Physiques et Sportives de l'équipement projeté</u></i>		
Les travaux concernent l'ensemble des équipements sportifs de l'installation	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, préciser la nature des travaux</i>		
Type de travaux	<input type="text"/>	
Description des travaux	<input type="text"/>	
Les travaux concernent certains des équipements sportifs	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui préciser pour chaque équipement concerné</i>		
Numéro équipement RES	<input type="text"/>	
Type de travaux	<input type="text"/>	
Description des travaux	<input type="text"/>	

Numéro équipement RES	<input type="text"/>
Type de travaux	<input type="text"/>
Description des travaux	<input type="text"/>

Numéro équipement RES	<input type="text"/>
Type de travaux	<input type="text"/>
Description des travaux	<input type="text"/>

Numéro équipement RES	<input type="text"/>
Type de travaux	<input type="text"/>
Description des travaux	<input type="text"/>

c. Acquisition de matériel lourd	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, indiquer le numéro de l'installation RES à laquelle seront affectés ces matériels</i>		
Numéro installation RES	<input type="text"/>	
Type de matériel	<input type="text"/>	

d. Réalisation d'une "maison des sports"	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui, préciser les fédérations concernées et les services proposés</i>		
Fédération concernée	<input type="text"/>	
Services proposés	<input type="text"/>	

e. Autres cas (locaux de formation, abri pour matériel...)	O/N	<input type="checkbox"/>
<i>Si oui préciser le type de locaux</i>		
Type de locaux	<input type="text"/>	

PIECES TRANSMISES :

● Délibération de l'organe compétent : (<i>Conseil municipal, assemblée générale etc.</i>)	O/ N
- approuvant le projet et sollicitant une subvention auprès du CNDS	
● Plan de financement prévisionnel	O/ N
● Attestation de propriété ou copie du titre d'occupation du terrain ou des bâtiments, si le porteur de projet n'est pas propriétaire	O/ N
● Devis estimatif détaillé de l'opération ou tranche d'opération	O/N
● Lettre du porteur de projet demandant la subvention	O/ N
● Attestation du porteur du projet certifiant que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engageant à ne pas commencer l'exécution du projet avant que son dossier ne soit déclaré ou réputé complet	O/N
● Notice du porteur de projet décrivant les conditions dans lesquelles l'équipement sportif sera accessible à la pratique sportive organisée par les associations et les clubs agréés	O/N
● Dossier technique (<i>plans des ouvrages projetés, coupe, notice descriptive...</i>)	O/N
Pour les travaux comportant une demande au titre de l'accessibilité, liste des travaux et aménagements de mise en accessibilité permettant leur identification et leur localisation et l'estimation du coût de ces travaux.	
● Autorisations administratives le cas échéant	O/N

SI LE PORTEUR DU PROJET EST UNE ASSOCIATION (*et si ces documents ne sont pas déjà en possessions de la DDJS*)

● -Statuts avec copie de la publication au J.O ou du récépissé de la déclaration à la préfecture, O/N	
- Liste des personnes chargées de l'administration de l'association (<i>composition du conseil, du bureau. ...</i>)	
- Bilans financiers des deux derniers exercices approuvés et signés accompagnés des rapports	
● Attestation certifiant que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants	O/N

IMPORTANT : ce dossier doit être déposé à la direction départementale de la jeunesse et des sports du département d'implantation de l'équipement sportif concerné par le projet.

Au cas où l'opération prévoit la création d'une installation sportive nouvelle ou la création d'équipements sportifs nouveaux dans une installation sportive existante, le présent dossier devra être complété en liaison avec la direction départementale de la jeunesse et des sports, afin d'intégrer les caractéristiques physiques et sportives des installations et équipements projetés.

Une fois le dossier complet et à condition qu'il concerne une opération éligible aux financements du CNDS, le porteur de projet se verra délivrer un accusé de réception d'une durée de 9 mois, ne valant pas promesse de subvention et autorisant le démarrage des travaux.

IDENTITE DE LA PERSONNE RESSOURCE AUPRES DE LAQUELLE LES INFORMATIONS PEUVENT ETRE VERIFIEES OU COMPLETEES

Nom			
Prénom			
Qualité			
N°	Libellé de la voie		
Code postal			
Ville			
Téléphone			
Télécopie			
Courriel			